

- Les centres sociaux pointent du doigt le désengagement de l'État
- Ils attendent d'autres relations contractuelles avec les collectivités locales.



Les responsables des centres adhérents de la Fédération des centres sociaux de Charente veulent du changement dans les relations avec les financeurs.

Photo Phil Messélet

Les centres sociaux attendent du changement

Patrick SERVANT
p.servant@charentelibre.fr

Ne pas se contenter des acquis. Ne pas se contenter du présent. Aller au-delà. Les centres sociaux de Charente veulent du changement. Conscients qu'ils sont seuls à répondre à un certain nombre de besoins de la population, ils veulent un autre dialogue avec celles et ceux qui assurent l'essentiel du nerf de la guerre: l'État, les collectivités locales et l'indispensable CAF.

Caisse d'allocations familiales. C'est ce discours qu'a tenu Isabelle Godillon mercredi soir à Mansle à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération des centres sociaux de la Charente, qui regroupe onze des vingt-trois cen-

tres sociaux du département (1). La présidente de la Fédération a dressé un bilan de l'exercice 2011 en demi-teinte. Mettant notamment l'accent sur le désengagement accru de l'État dans le financement des centres sociaux, à l'exemple du non-renouvellement pour 2011 de la convention Edhec qui soutient la formation des professionnels des centres sociaux ou de la suppression de la quasi-totalité des postes Fonjep (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire).

Un observatoire économique

«Nous avons lancé en 2011 un observatoire économique qui a porté sur dix centres et sur les exercices comptables 2007, 2008

et 2009. Cela a permis de collecter beaucoup d'informations sur nos façons de fonctionner, le positif et le négatif et de voir comment l'État s'est désengagé de nos financements au fil des mois. Selon les centres, cela va de 10% à 20%, ce qui n'est pas neutre du tout.» La conséquence, c'est que des actions, ici ou là, ont dû être supprimées. Et des postes ont sauté. «Heureusement, les collectivités locales ont en grande partie compensé le retrait de l'État», confie Isabelle Godillon et Georges Bray, le nouveau délégué de la fédération de Charente. Ce n'est pas pour autant que la santé financière des centres sociaux est au beau fixe. Les communes, les communautés de communes, le conseil général financent en grande partie les

centres sociaux, mais les règles sont très variables d'une collectivité à l'autre. Et les centres sociaux veulent savoir quel projet de territoire ils peuvent porter avec des règles fluctuantes et des financements toujours aléatoires. «Nous avons des conventions de partenariat avec le conseil général ou la CAF», dit Isabelle Godillon, mais l'État qui disparaît peu à peu nous inquiète beaucoup car les moyens des collectivités ne sont pas illimités.»

L'expérience d'observation économique se poursuit en 2012 sur cinq centres: Bassseau, Louis-Aragon, les Alliers pour Angoulême, l'Asere pour Cognac et Mansle.

(1) Les 12 autres centres relèvent soit de la fédération des M.L.C. soit de la Ligue de l'Enseignement.